

# Les Dossiers

# ABAQUE

**DE LA CREATION A LA PRESENCE SUR INTERNET  
DE VOTRE SITE WEB**

VERSION 6 - JANVIER 2004

## 1 – DEPOSER SON NOM DE DOMAINE

### QU'EST CE QUE UN NOM DE DOMAINE ?

Votre nom de domaine est l'identité de votre entreprise sur Internet.

**www.theraplix.net ou www.microsoft.com**



Avec le développement d'Internet, les noms de domaine prennent une importance colossale. Plusieurs compagnies se sont rendues compte que leur nom de domaine avait déjà été enregistré par quelqu'un d'autre et donc était devenu inutilisable sur le NET.

N'importe qui peut enregistrer votre nom de domaine et c'est pourquoi il peut vous être utile de l'enregistrer dès aujourd'hui, même si vous ne prévoyez pas dans l'immédiat de créer votre site sur Internet.

### COMMENT CHOISIR SON NOM DE DOMAINE ?

Les entreprises en France ont généralement le choix entre deux genres de terminaisons :

- **Les principales terminaisons gérées par les autorités de nommage américaines (INTERNIC) :**

**société.com   société.net   société.org   ...**

Avantages :

Il n'y a aucun justificatif à fournir par rapport au nom souhaité.

Ainsi, vous pouvez déposer un nom qui n'a aucun rapport avec le nom de votre société.

Inconvénients :

Ces terminaisons sont très sollicitées et le nom que vous souhaitez déposer risque d'être déjà pris, surtout pour la terminaison **com**.

- **Les terminaisons gérées par les autorités de nommage françaises (AFNIC) :**

**société.fr   marque.tm.fr   association.asso.fr**

Avantages :

Les noms qui terminent en **fr** sont plus disponibles que les équivalents américains.

Le nom en **fr** vous situe géographiquement.

Inconvénients :

Les autorités sont très strictes en matière de dépôt :

- Pour un nom en **fr**, il faut fournir l'extrait **Kbis** de votre société.
- Le nom que vous souhaitez déposer doit apparaître intégralement sur le Kbis, faute de quoi, il ne serait pas accepté (ces règles devraient évoluer en 2004).
- Même les initiales ne sont pas permises sans qu'elles figurent sur le document en sigle commercial.

### COMMENT ENREGISTRER SON NOM DE DOMAINE ?

Toutes les démarches doivent se faire auprès d'organismes accrédités.

Pour les .fr les déclarations à l'AFNIC, ainsi qu'à la CNIL sont obligatoires.

Pour les autres extensions la déclaration à la CNIL est fortement conseillée.

Une déclaration auprès du procureur de la république est aussi une formalité fortement conseillée.

Toute la procédure vous est largement simplifiée par un prestataire de services Internet qui est, comme **ABAQUE**, habitué à réaliser ce type de dépôt pour le compte de ses clients.

Evidemment en tant que donneur d'ordre, vous restez propriétaire du Nom de Domaine.

## 2 – CONCEVOIR SON SITE

### LA REALISATION DES GRAPHISMES



La réalisation de la partie graphique de votre site est importante et se doit de refléter votre façon de communiquer. ABAQUE peut utiliser ses propres compétences si la charte graphique reste simple et dispose de partenaires Lyonnais (agence de publicité, graphistes indépendants, ...) pour les conceptions plus élaborées.

Si vous réalisez votre site vous-même, il faut bien choisir son outil de conception graphique (Illustrator, Photoshop, PSP, ...) afin qu'il s'adapte aux exigences du WEB et à ses deux formats : GIF et JPEG.

### LA REALISATION DES PAGES

Même si la réalisation de pages WEB simples est à la portée de beaucoup, un site Professionnel ne s'invente pas !

**ABaque** peut réaliser l'ensemble de vos pages WEB (de la plus simple à la plus complexe) ou bien vous conseiller sur les outils et réaliser un transfert de compétences.

### LE PORTAIL D'ENTREPRISE (INTERNET ET/OU INTRANET)

ABaque est un spécialiste reconnu des outils permettant la réalisation de portail d'entreprise et notamment au travers du projet Ope-Source : **NPDS** (<http://www.npds.org>)

## 3 – DISPOSER D'HEBERGEMENTS



### HEBERGEMENT DU SITE WEB

Une fois créé, votre site doit être hébergé sur un serveur pour pouvoir être disponible en permanence dans le monde entier.

Il est difficile d'héberger son site chez soi (voir dans son entreprise) parce qu'il faut disposer de ressources informatiques importantes et spécialisées (connexion Internet à haut débit, Ordinateur Serveur puissant, logiciels particuliers, ...) ainsi que des compétences techniques pour assurer la disponibilité 24 heures sur 24 de cette machine.

**ABaque** peut vous réserver suffisamment de place sur ses serveurs et ses connexions Internet pour héberger des centaines de pages interactives.

## HEBERGEMENT DE VOTRE ACCES A INTERNET

Avant de pouvoir vous connecter sur Internet vous devez faire appel à un fournisseur d'accès comme Wanadoo, AOL ou Infonie.

### **Mais mon fournisseur d'accès m'offre des pages gratuites (les pages perso). Pourquoi choisir un hébergeur spécialisé ?**

Les lignes des fournisseurs d'accès sont saturées par les appels de milliers d'abonnés qui surfent sur le WEB.

Nos lignes spécialisées sont dédiées à la consultation de sites comme le vôtre.

Résultat : vos clients accèdent plus rapidement et plus facilement à **votre site**.

Avec votre propre site, tout sera possible des adresses e-mail pour tous vos employés, des statistiques sur la fréquentation du site, le commerce électronique, ...

## 4 – TRANSFERER SON SITE SUR LE SERVEUR



Comme nous le disions plus haut, une fois créé, votre site doit être hébergé sur un serveur pour pouvoir être disponible en permanence

Si **ABAQUE** a réalisé votre site Internet, cette étape est complètement prise en charge.

Si vous avez créé votre site Internet sur votre ordinateur, encore faut-il le mettre en place sur le serveur WEB. Alors comment faire ?

Il vous faut un logiciel de transfert de fichiers; Dans le monde Internet c'est FTP (signifie "File Transfer Protocol") qui permet de réaliser les transferts de fichiers d'une machine à une autre.

Les logiciels de FTP sont nombreux et la plupart sont disponibles sur Internet.

La démarche est simple. Tapez votre nom de domaine et vous trouverez votre écran divisé en deux parties :

- votre disque dur à gauche,
- notre serveur à droite.

Cliquez sur les fichiers de votre site et glissez les sur notre serveur. Attendez le téléchargement et voilà : Votre site est visible dans le monde entier !



## 5 – METTRE EN PLACE SON COURRIER ELECTRONIQUE

Pour l'organisation de votre système de courrier électronique, il faut mettre en place des Emails.

Si vous avez votre propre nom de domaine, vos Emails (ou boîte aux lettres), seront de la forme (par exemple) [nom.prenom@société.com](mailto:nom.prenom@société.com) ou bien [courrier@société.com](mailto:courrier@société.com)

Il peut donc exister des Emails personnelles ou bien génériques représentant une fonction dans votre entreprise ou votre organisation.

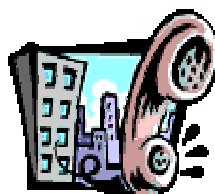
**Mais mon fournisseur d'accès m'offre des Emails gratuites.  
Pourquoi utiliser les vôtres ?**

La réponse réside dans votre nom de domaine :  
[nom.prenom@société.com](mailto:nom.prenom@société.com) est une adresse Email plus « parlante » que  
[ABCDEG@wanadoo.fr](mailto:ABCDEG@wanadoo.fr)

De plus votre fournisseur d'accès ne vous permettra de créer que quelques Emails alors que nous pouvons héberger la totalité (même plusieurs centaines) de votre boîte aux lettres.

**Votre Site est maintenant sur le NET et vous êtes prêt à envoyer et recevoir du courrier mais personne ne sait encore que vous existez.  
C'est le rôle de la dernière étape (qui est peut être la plus importante) : le référencement.**

## 6 – LE REFERENCEMENT DE VOTRE SITE



Concevoir un site Web avec tous les graphismes possibles pour le rendre agréable est une bonne chose. Mais vous avez maintenant besoin de faire savoir au monde entier que votre site existe. C'est là qu'intervient le référencement.

Internet est tellement vaste que personne ne sait ni ce qu'il contient vraiment ni comment accéder à l'ensemble des informations et des sites.

Pour simplifier la tâche des Internaute, il existe des programmes spécialisés : les Moteurs de Recherche. Ce sont ces moteurs de recherche qui permettent de trouver les sites, c'est donc sur eux que porte le référencement.

### COMMENT ETRE REFERENCE DANS LES MOTEURS DE RECHERCHE ?

Il existe aujourd'hui plus de 500 moteurs de recherche sur Internet !

Mais les principaux français sont :

- Yahoo.fr (mais il faut compter plusieurs semaines de délai).
- Altavista
- Webcrawler
- Hotbot
- Infoseek
- Nomade
- Lycos
- Excite
- Francite
- Eureka
- Lokace ou Ecila ou QuiQuoiOu

Pour inscrire votre site dans un moteur de recherche, il ne suffit pas de taper l'adresse de votre site dans la zone du moteur : "ajouter votre site" !

Comme nous le disions, les moteurs de recherche sont des programmes informatiques qui doivent être correctement « alimentés » si l'on veut être efficace.

Ils se basent en outre sur un contenu non affiché de vos pages : les META-TAGS.

Ces META-Tags sont des mots décrivant votre activité, votre site, votre entreprise, qui permettront aux moteurs d'indexer votre site correctement.

En fin de compte ce sont des dizaines d'heures de travail pour réaliser un référencement correct. (pour un référencement professionnel complet : ~ 50 heures).

### COMMENT ETRE BIEN PLACE DANS LES MOTEURS DE RECHERCHE ?

Les moteurs de recherche trient les résultats des requêtes utilisateur selon la pertinence de votre site par rapport à cette requête.

C'est donc bien de pertinence dont il s'agit.

Pour améliorer votre position, les deux règles principales sont :

- les mots clés invisibles dans la programmation des pages (meta-tags) doivent être bien choisis,
- le site doit être mis à jour (modifié) et re-référencé régulièrement.

Aujourd'hui il faut de 6 à 8 semaines pour être référencé sur un moteur de recherche.

Pratiquement tous les moteurs proposent maintenant un référencement rapide qui permet une prise en compte sous quelques jours, moyennant finances ...; certains ajoutent un produit de positionnement ( mais sans garantie de pérennité ).